

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Bercy Financements Export

Discours de clôture de Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics

Bercy

Mardi 16 février 2016

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

1



Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir de vous retrouver encore plus nombreux que l'an dernier, pour cette seconde édition de "Bercy Financements Export". Ceux qui étaient là la fois précédente ont peut être remarqué que nous avons cette année démonté les gradins pour accueillir 100 personnes de plus, soit 500 en tout, mais je dois vous avertir, c'est vraiment la capacité maximale de notre salle de conférences! J'espère donc que nous ne devrons pas refuser du monde à l'avenir.

Plaisanterie de côté, cette affluence témoigne aussi de la vitalité de votre communauté, celle des acteurs de notre commerce extérieur. En 2015, notre déficit commercial est repassé en 2015, pour la première fois depuis 2009, sous la barre des 50 Mds€, et nos parts de marché à l'international se stabilisent enfin.

Pour la première fois également, nous comptons dans vos rangs davantage de PME que de grandes entreprises et j'y vois la confirmation de l'élargissement de notre base exportatrice, avec un nombre d'exportateurs en croissance pour la 4^{ème} année consécutive en 2015.

Les thèmes que nous avons choisis cette année pour les deux tables rondes illustrent parfaitement deux idées sur lesquelles je souhaiterais maintenant insister.

Avec la session sur "l'accès à la liquidité", vous avez exploré la question essentielle de l'articulation entre les conditions de marché et le dispositif de soutien à l'export, qui se doit toujours de coller au plus près aux défaillances de marché pour faire l'usage le plus efficace possible des deniers publics.

Avec celle sur "l'Afrique subsaharienne", vous avez eu l'occasion d'aborder le défi que représente la conquête des marchés de "nouvelle frontière", difficiles mais à fort potentiel, et sur lesquels l'action de l'Etat trouve sa plus forte valeur ajoutée, y compris en combinant avec le dispositif de soutien export d'autres outils tels que l'aide déliée par exemple.

Permettez-moi de revenir sur les principaux enjeux, sur ces deux sujets.

1/ Notre politique économique accorde depuis 2012 une priorité à la recherche de compétitivité de nos entreprises, au bénéfice de l'emploi

Je nous rappelle le constat que l'on pouvait faire en 2012 :

- des conditions macroéconomiques dégradées avec une demande domestique atone dans les pays développés et une crise bancaire en zone euro qui asséchait les crédits export ;
- une concurrence internationale féroce, qu'il s'agisse des pays de l'OCDE qui cherchent sans cesse à tirer le meilleur parti des arrangements communs auxquels nous nous sommes engagés, ou des grands émergents, qui ne se considèrent astreints par aucun code de conduite collectif.

Face à cette situation, le Gouvernement a pris à bras-le-corps tous les sujets :

- au niveau mondial, en plaidant pour un rééquilibrage des modèles de croissance vers plus de demande interne;
- au niveau européen, en jouant un rôle moteur dans la résolution de la crise grecque et le resserrement de la coopération intra-européenne, entre Etats mais aussi entre superviseurs;



- au niveau national enfin.

Je pense d'abord aux baisses de charges que nous avons consenties en faveur des entreprises, à la suite du rapport GALLOIS. Son constat était implacable : de 2002 à 2012, nos parts de marché s'étaient effritées et notre compétitivité relative effondrée. C'est ce constat qui a sous tendu le CICE, puis le Pacte de responsabilité et de solidarité. D'ores et déjà, ce sont 33 Mds€ de baisse de prélèvements sur les entreprises, qui leur ont permis de regagner les 2/3 des marges qu'elles avaient perdues avec la crise entre 2007 et 2012.

Aux entreprises aujourd'hui d'utiliser au mieux ces baisses de charge, pour dynamiser les exportations, l'investissement et l'emploi!

Je pense aussi aux réformes que nous avons menées de notre politique de soutien à l'exportation, pour gagner encore en compétitivité, et en efficacité.

Dans ce domaine, avec Emmanuel, nous avons été je crois, à l'écoute, réactifs, et je dirais même créatifs. Nous vous avons présenté ici même il y a un an des innovations importantes, avec le renforcement de nos dispositifs de financement direct :

- pour les PME, un nouvel outil de crédit export Bpifrance;
- pour les grands contrats, un mécanisme de refinancement innovant de la Société de Financement Local ;
- et enfin pour l'aide-projet, la création du Prêt du Trésor non concessionnel, disponible dans plus de 90 pays dans le monde. Un point d'étape sur la mise en œuvre de toutes ces initiatives vous a été présenté ce matin.

Cette année 2016 sera surtout l'année de la consolidation de notre organisation publique, avec le transfert de la gestion des garanties publiques de Coface à une nouvelle filiale de Bpifrance, spécialement dédiée à cette activité. Ce transfert, voté par le Parlement en fin d'année 2015, sera effectif au cours du second semestre de cette année. Le directeur général de Bpifrance, Nicolas DUFOURCQ, vient de vous en parler et vous a convaincus, je pense, des progrès que cette évolution apportera en terme d'accessibilité, de lisibilité mais aussi de compétitivité, avec le passage à la garantie directe par l'Etat des crédits export.

La réactivité de notre dispositif s'illustre également dans sa géographie d'intervention : celui-ci a beaucoup évolué au cours des dernières années, avec un net déplacement des encours de garantie publique vers les marchés émergents, qui représentent tout à la fois les marchés les plus porteurs, mais aussi ceux où les défaillances sont les plus manifestes. Comme cela vous a été présenté ce matin, nous ouvrons cette année l'assurance-crédit publique à l'Iran ou encore à Cuba ; c'est un signe fort de la volonté de l'Etat de vous accompagner partout où de nouvelles opportunités émergent.

Cette capacité d'engagement de l'Etat repose sur le contribuable, auquel beaucoup d'efforts ont été demandés. Ma responsabilité, c'est de faire en sorte que l'usage des ressources budgétaires, qu'il s'agisse de financement directs ou de garanties, cible au plus près les cas de défaillances de marchés, dans lesquels l'accès au financement constitue un enjeu majeur de la compétitivité de notre offre. Je rappelle en effet que la France abrite pas moins de 47 assureurs-crédit et courtiers spécialisés. L'assurance-crédit publique, qui engage financièrement l'Etat, n'a pas vocation à se substituer à l'action de ces acteurs privés mais à la compléter, la catalyser, afin que le plus grand nombre de contrats possibles, quelle que soit leur taille ou leur pays de destination, puissent trouver financement.



Ce souci d'entraîner le plus grand nombre possibles d'exportateurs passe aussi par des dispositifs spécifiques aux PME, tels que nous les avons mis en place par exemple dans le cadre de l'assurance prospection, avec grand succès puisque le nombre de bénéficiaires en a fortement augmenté et compte aujourd'hui 13 000 entreprises, essentiellement des PME. La réforme de la part française que nous mettons en œuvre cette année fournit une autre illustration de cette approche différenciée.

2/ Laissez-moi finir par un mot sur l'Afrique

Le choix que nous avons fait d'une table ronde consacrée à l'Afrique subsaharienne aurait pu paraître audacieux il y a quelques années ; aujourd'hui, c'est une évidence. Une partie de notre histoire, de notre héritage, mais aussi une part croissante de notre développement commercial se joue sur ce continent et, sans aucun doute, une part essentielle de notre rayonnement futur. Il ne s'agit pas d'ignorer les défis gigantesques auxquels les pays africains font face : depuis 2 ans, en particulier, la situation économique de la plupart d'entre eux s'est détériorée, avec le retournement du cycle des matières premières et, pour certains on observe même un retour à des niveaux d'endettement inquiétants après des années d'annulations massives, j'y reviendrai.

Pour autant, je suis convaincu qu'un mouvement de long terme s'est engagé et que le potentiel économique de ce continent reste incontournable. Nos concurrents qui s'y pressent, plus nombreux et redoutables qu'autrefois, ne s'y trompent pas. C'est pourquoi ce Gouvernement s'est engagé dans une politique de renforcement du partenariat économique franco-africain qui s'appuie sur la modernisation et la diversification des instruments et des modes de financement des entreprises en Afrique subsaharienne. Plusieurs événements ont été organisés ici même, à Bercy, pour présenter les nouvelles ressources et les nouveaux dispositifs ouverts aux entreprises : augmentation des engagements de l'AFD – à qui a été assigné en 2014 un nouveau mandat d'influence économique, création de Bpifrance Export, ou encore réflexion sur le développement de nouveaux véhicules d'investissement de la CDC.

Ces évolutions n'ont pas été spécifiquement décidées ou mises en place pour l'Afrique mais chacune d'entre elles y trouve un écho particulier :

- S'agissant de l'AFD tout d'abord, son activité s'est considérablement diversifiée au cours des 15 dernières années, sur les 5 continents et notamment dans les pays émergents, mais son cœur historique qu'est l'Afrique continue à occuper une place centrale. En tant que ministre des Finances, je veille d'ailleurs à ce que la grande majorité des ressources concessionnelles mises à disposition de l'AFD par l'Etat restent orientées vers les pays africains. L'AFD bénéficiera au cours des 5 prochaines années de moyens démultipliés par son rapprochement avec la CDC et par la contribution de l'Etat au doublement de ses fonds propres. Ceci lui permettra d'augmenter de 50% ses engagement dans les Etats étrangers, soit 4 Mds€ de prêts supplémentaires qui iront, majoritairement en Afrique, financer notamment des grands projets d'infrastructures et de développement urbain.
- S'agissant du nouveau produit de crédit export Bpifrance, plus de 45% des dossiers sont situés en Afrique subsaharienne, ce qui témoigne à la fois d'une demande forte et d'un positionnement réussi de cet outil sur une défaillance de marché.
- Jamais les outils d'aide liée du Trésor n'ont été autant mis à contribution en Afrique : 9
 FASEP et 4 Prêts du Trésor ont été octroyés en Afrique subsaharienne en 2014/2015 alors que l'aide projet ne représentait jusqu'à lors que 1% de notre activité d'aide projet.



De même, notre politique d'assurance-crédit a été considérablement élargie en Afrique : on ne compte plus que 5 pays africains complètement fermés aux garanties publiques, contre 18 en 2010.

• Pour terminer, je voudrais également mentionner <u>l'association AfricaFrance</u> dont le lancement opérationnel vient d'avoir lieu, avec un conseil d'administration co-présidé par Stéphane RICHARD et Lionel ZINSOU. AfricaFrance vise à rassembler, sur une base paritaire, les opérateurs africains et français (entreprises, collectivités locales, associations, établissements d'enseignement et de recherche) pour échanger, secteur par secteur, sur les conditions d'un développement partagé en France et en Afrique. C'est un exemple – parmi tant d'autres - d'initiatives du secteur privé à destination de l'Afrique subsaharienne. Dans le secteur du capital investissement comme des financements exports, la Place de Paris jouit - vous le savez - d'un positionnement reconnu sur l'Afrique et l'on pourrait citer également de nombreuses initiatives, à l'image du club Afrique que vient de créer l'AFIC.

Tout ceci démontre que l'Afrique subsaharienne est devenue ces dernières années un pôle de croissance attirant exportateurs et investisseurs. Ce Gouvernement n'a pas hésité à adapter, compléter, perfectionner tous les instruments d'appui aux entreprises pour amplifier ce mouvement. Cette exigence de compétitivité ne doit pas se faire au détriment des questions de soutenabilité de l'endettement public et d'impact social et environnemental. C'est le prix à payer pour préserver notre crédibilité et notre intégrité, y compris face à une concurrence parfois moins regardante. Par ailleurs, l'exemplarité ne nous dispense pas de prendre l'attache de pays tels que la Chine, pour les amener, par la conviction, par la pression des pairs, ou encore par des coopérations ponctuelles, à se rapprocher de nos pratiques. Il en va de l'intérêt de tous.

* *

Je vous dirai, pour conclure, que nous avons au fond un objectif : mettre à votre disposition un outil performant, lisible, qui vous permette de valoriser au mieux vos atouts. C'est maintenant à vous de jouer pour faire en sorte que la part de marchés de nos exportations reparte de l'avant après s'être enfin stabilisé l'année dernière.

A vous de jouer aussi pour vous assurer que ces réussites qui seront les vôtres seront, aussi, celles de l'emploi et de la croissance pour notre pays! 2016 s'annonce certes émaillée de nombreuses incertitudes, mais aussi de nouvelles possibilités, qui doivent nous permettre de l'aborder dans un esprit conquérant.

Je vous remercie.